



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2024

OBJET : AVANCE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU C.C.A.S. AU TITRE DE 2025

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq Décembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville,
dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN.

Etaiet présents :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – M. RISSO Gilbert – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia – M. RICHELME Jean-Marc (Arrivé à 18 H.15 – Point N° 2).

Ont donné procuration :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain

Absents excusés :

Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – M. DELAHAYE Guy – Mme GIACHINO Lisa.



M. FAYET STEPHANE A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 05 Décembre 2024
Délibération N° DM_20241205N099

OBJET : AVANCE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU C.C.A.S. AU TITRE DE 2025

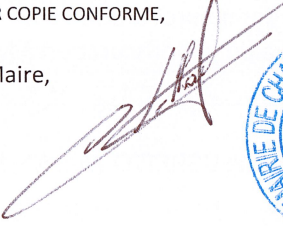

Monsieur Gérard BENOIT, Adjoint délégué aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée, l'avance sur la subvention de fonctionnement au titre de 2025 :

✓ Au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour un montant de 500.000 €.

À l'issue de l'exposé, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Où CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** l'avance de subvention de fonctionnement au C.C.A.S. pour un montant de 500.000 €. sur l'exercice 2025.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 7.5</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE SIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p>   <p>René VILLARD</p>
---	---